

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE



Sainte-Érène, le 20 décembre 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 20^{ème} jour du mois de décembre 2021 à 19h30 au centre municipal et communautaire situé au 362, rue de la Fabrique, à Sainte-Érène, sous la présidence du maire M. Sébastien Lévesque.

Sont présent (e) s :

M. Charli Fournier, conseiller ;	Siège # 2
Mme Carmen Fournier, conseillère ;	Siège # 3
M. Alain Delisle, conseiller ;	Siège # 5
M. Nelson Thériault, conseiller ;	Siège # 6

Par visioconférence
Mme Nathalie Daoust, conseillère ;

	Siège # 1
--	-----------

Absente :
Mme Nancy Lizotte, conseillère ;

	Siège # 4
--	-----------

Formant ainsi le quorum et tous déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

Est également présente Mme Marie-France Lévesque, Directrice générale et greffière-trésorière.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h45 par le maire, M. Sébastien Lévesque.

210-12-2021 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2022
4. Programme triennal des immobilisations
5. Période de questions des citoyens
6. Levée de la séance

Il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Carmen Fournier et résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le 20 décembre 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211-12-2021 3. Adoption du budget 2022

Considérant Qu'en vertu de l'article 954.1, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

Considérant Qu' un avis public a été publié le 9 décembre 2021;

Il est proposé par Alain Delisle, appuyé par Nelson Thériault et résolu d'autoriser les dépenses suivantes pour l'année financière municipale 2022 et a approprié les sommes nécessaires, à savoir :

Administration générale	302 124.17\$
Sécurité publique	80 478,68\$
Totale voirie hiver – été	501 763.06\$
Total aqueduc, égout & hygiène du milieu	187 406.24\$
Total aménagement urbanisme & développement	52 277.72\$
Total centre communautaire, loisir & culture	12 923.40\$
Total des frais de financement	187 997.02\$
Total des dépenses	<u>1 324 970.29\$</u>

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes :

Taxes et tarifications	728 176,54\$
Redevances et subvention	253 467,43\$
Autres recettes de sources locales	343 326,32\$
Total des revenus	<u>1 324 970,29\$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Programme triennal des immobilisations

Aucun programme triennal des immobilisations

5. Période de questions des citoyens

Aucune question n'est adressée au conseil.

212-12-2021

6. Levée de la séance

Il est proposé par, Nelson Thériault appuyé par Carmen Fournier et résolu de lever la séance à 19h55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Sébastien Lévesque
Maire



Marie-France Lévesque
Directrice générale et greffière-trésorière